



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE**

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**3 avril 2025**

**PROCÈS-VERBAL**

## ORDRE DU JOUR

I.	Ouverture officielle de l'assemblée générale ordinaire .....	3
II.	Bilan de l'exercice 2024 .....	3
III.	Politique tarifaire adhésion et tarif des titres d'adhésion et cotisations pour la saison sportive 2025-2026 .....	8
IV.	Plan d'action et budget 2025 .....	10
V.	Questions diverses .....	13
VI.	Clôture de l'assemblée générale ordinaire .....	14
VII.	Ouverture de l'assemblée générale électorale .....	14
VIII.	Prochains rendez-vous 2025 .....	15
IX.	Clôture de l'assemblée générale électorale .....	15
X.	Remise des trophées des clubs 2025 .....	15
XI.	Clôture de la journée .....	17



*La séance est ouverte à 9 heures 07.*

## I. Ouverture officielle de l'assemblée générale ordinaire

### 1. Accueil du Président et introduction

Séverine IKKAWI, directrice des relations extérieures et affaires internationales, souhaite la bienvenue aux participants.

Frédéric MONTROYA, président, salue à son tour les participants et annonce que cette séance se composera d'une assemblée générale ordinaire et d'une assemblée générale électorale visant à compléter certains collègues au sein du comité directeur fédéral. Une séquence de questions libres permettra également d'instaurer un échange convivial et démocratique.

*La 80e Assemblée Générale de la Fédération est officiellement ouverte à 9 heures 10.*

Frédéric MONTROYA présente les changements intervenus dans les comités au cours de la dernière saison sportive et remercie chaleureusement tous les présidents, anciens comme nouveaux.

### 2. Explication des modalités de vote et vote test

*Il est procédé à un rappel des modalités de participation aux votes. Un scrutin test est organisé. Le quorum est atteint. La résolution test est validée.*

## II. Bilan de l'exercice 2024

### 1. Présentation du rapport moral du Président

Frédéric MONTROYA rend hommage à Maurice BRUZEK (ancien président de la fédération) et Pierre CAVALIEROS (ancien administrateur fédéral), décédés. Tous deux ont éminemment contribué à la modernisation et au rayonnement de la Fédération. Il revient ensuite sur les temps forts de l'année 2024, à commencer par le succès populaire de la Grande randonnée vers Paris (GRVP) dans le cadre des Jeux olympiques. La Fédération envisage de pérenniser cet élan en instituant une fête nationale de la randonnée dans toute la France, chaque année à la même date. L'acquisition du siège social à Ivry-sur-Seine constitue également un événement majeur dans l'émancipation financière de la Fédération à long terme. A cet égard, il remercie l'ensemble des salariés et bénévoles pour leur patience et leur engagement. Enfin, le renouvellement des instances fédérales a mis en lumière l'importance de faire preuve d'exemplarité dans les moments démocratiques de la vie associative. La nouvelle équipe réaffirme son engagement à bâtir une gouvernance apaisée, concertée, et orientée vers l'avenir.

Dans cet esprit, plusieurs évolutions sont d'ores et déjà engagées : relance des séminaires régionaux, rétablissement de la publicité des comptes rendus du comité directeur, mise en place des commissions avec feuilles de route claires, et lancement d'une large consultation sur le modèle d'adhésion. Par ailleurs, la Fédération a mis en place un comité d'éthique et de



déontologie, et a présenté au ministère un plan de lutte contre toutes les formes de violence. Tandis que les femmes représentent 61 % des licenciés, elles demeurent sous-représentées dans les instances. La nouvelle gouvernance appelle vivement les comités à satisfaire dès à présent à l'exigence de parité, qui s'imposera dès 2028.

Le développement durable et la santé constituent les axes prioritaires de la Fédération, soutenus par une communication renforcée. Le secteur des sentiers-itinéraires bénéficie d'un mécénat fructueux avec le Crédit Mutuel à travers le fonds de dotation « Esprit rando », tandis que l'application *MaRando* poursuit sa progression (plus de 500 000 utilisateurs) en promouvant de beaux parcours, sûrs et entretenus. Dès la saison estivale, la FFRandonnée proposera aux collectivités de créer des « tribus partenaires », amorçant ainsi un nouveau modèle économique, dans un contexte de baisse des subventions.

La Fédération se félicite de la participation active des présidents de CRF à la CNF, et encourage le développement de nouvelles pratiques, telles que le fast hiking ou la marche avec bâtons dynamiques. Le périmètre du tourisme a été revu dans une perspective d'adaptation plus fine aux besoins des comités : révision de l'immatriculation des voyages organisés par les clubs ; renforcement des liens avec l'édition ; et fin du positionnement de la Fédération comme organisateur direct de séjours, au profit de partenariats avec les professionnels du secteur.

Il convient résolument de structurer des ressources nouvelles en restant fidèle aux valeurs du bénévolat, tout en assumant une posture plus entrepreneuriale. Le nouveau paradigme de la FFRandonnée repose sur une mobilisation de tous les acteurs, qui font vivre au quotidien les valeurs fédératives.

## 2. Présentation du rapport d'activité 2024

---

Claudine ALLU, secrétaire générale, fait état d'une année 2024 particulièrement dense, marquée par des avancées significatives dans les missions essentielles de la Fédération : promotion de la randonnée pédestre, développement de pratiques sportives responsables et renforcement de son rayonnement national et international. Parmi les temps forts, la GRVP a rassemblé 50 000 marcheurs sur 588 étapes et 10 000 km. L'année a également été empreinte par la participation de l'équipe de France aux championnats du monde de raquettes à neige en Espagne, couronnée de médailles individuelles et collectives ; le Championnat de France de longe côte à Hauteville-sur-Mer ; ainsi que l'*International Aqua Walking Games* à Montpellier, où la France s'est illustrée en remportant l'ensemble des épreuves.

Plusieurs nouveautés éditoriales ont vu le jour, dont les carnets de randonnée et les topocartes. *Le Chemin de Stevenson* s'est imposé comme la meilleure vente de l'année, avec plus de 9 000 exemplaires écoulés.

Enfin, l'acquisition du nouveau siège à Ivry-sur-Seine incarne un tournant majeur, offrant aux salariés un cadre de travail modernisé. Cet investissement s'inscrit dans une stratégie de consolidation financière, tout en reflétant une image plus actuelle et dynamique de la Fédération.

Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER, secrétaire générale adjointe, revient sur plusieurs étapes institutionnelles, notamment la dernière assemblée générale ordinaire ayant acté la revalorisation de la licence à 2,60 euros ; et l'élection du nouveau comité directeur, dans le respect des recommandations du ministère des Sports.



Les actions entreprises en 2024 s'inscrivent dans la continuité du plan fédéral 2021-2028, structuré autour de trois axes stratégiques. Le premier, intitulé « Faire de la FFRandonnée un acteur majeur des sports de nature », a mobilisé plusieurs initiatives concrètes :

- développement des infrastructures numériques : refonte des boîtes à outils des commissions sentiers-itinéraires, visualisation des signalements *Suricate*, intégration de la plateforme *Outdoor Vision*, visualisation des modifications faites dans le WebSIG, accompagnement des comités aux appels d'offres ;
- positionnement de la FFRandonnée au cœur des sports de nature : activités hivernales, adaptation au changement climatique, progression du long côtes et des *rando challenges*, développement des compétitions et des disciplines émergentes ;
- mise en place de stratégies ambitieuses : participation active à la Fédération européenne de la randonnée pédestre, organisation d'un séminaire européen, projet DESIR dans les Pyrénées, partenariats avec des organisations africaines et libanaises pour exporter le savoir-faire français en matière de balisage, collaborations institutionnelles (ANCT, ADEME) et associatives (11 structures « membres associés »), coopération avec les parcs nationaux, renforcement des relations presse, développement des réseaux sociaux (près de 150 000 abonnés sur Facebook), *Passion Rando Magazine*, jeu-concours *Mon GR préféré* (sponsorisé par l'équipementier HOKA).

Claudine ALLU détaille les actions réalisées dans le cadre de l'axe 2, visant à « Cultiver avec fierté un esprit fédéral partagé » :

- faire du club un échelon moteur et innovant : Trophée des clubs (cinq structures récompensées), Projet sportif fédéral (436 700 euros), campagne d'adhésion avec option numérique (hausse de 1,8 % de licenciés), *Mag des animateurs* (77 articles rédigés, 37 événements relayés, 22 clubs mis en lumière dans la nouvelle rubrique « Club en lumière »), jeux-concours sur les réseaux sociaux, Mémento fédéral numérique ;
- encourager un fonctionnement associatif partagé avec les différents échelons fédéraux : suivi régulier des comités par quatre conseillers territoriaux à temps plein, accompagnement aux dispositifs d'aide (PSF, PSD, PST), déploiement de nouveaux outils Office 365, webinaires thématiques, communication réseau (*Balises*, lettres numériques, « flash info », etc.) ;
- développer la formation comme outil de structuration : journées d'échange, création d'un cursus « Bâtons dynamiques », Tour de France pour une formation écoresponsable ; formations métiers et informations sur la vie associative, actions via « Bénévoles créons du lien », Projet sportif territorial (proposé par l'ANS).

Jacqueline WINNEPENINCKX-KIESER présente les accomplissements du troisième axe, intitulé « Faire de la randonnée un acteur social majeur » :

- inscrire l'offre fédérale dans une dynamique moderne de rayonnement touristique : développement des éditions (42 topoguides publiés, plus de 200 000 exemplaires vendus), partenariats avec *Lonely Planet*, *Ouest France*, *Vagnon*, *Cicerone* et *Recto Verso* ;
- mieux connaître les évolutions de la demande sociale de pratique et renouveler l'offre fédérale pour tous : optimisation de *MaRando* (ajout du partage GPX), partenariat avec le collectif « Place aux piétons », Charte des 15 engagements écoresponsables, financement d'actions via « Esprit Rando » (aménagement de chemins historiques, GR100, etc.)

Elle adresse des remerciements sincères à l'ensemble des bénévoles pour leur engagement quotidien, ainsi qu'aux salariés de la Fédération pour leur contribution essentielle, et conclut par



une citation empreinte de convivialité, à l'image de l'esprit qui anime les marches partagées : « randonner avec des amis, c'est prier pour qu'ils aient plus faim que vous. »

### 3. Vote

---

*L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité 2024 à 97,93 % : 2128 voix pour, 45 voix contre et 0 abstention*

### 4. Présentation des comptes 2024 et présentation des rapports du commissaire aux comptes

---

Philippe VALLEE, trésorier, rappelle que la Fédération a été portée par une équipe forte de près de 240 000 licenciés pour faire face aux défis de l'année 2024, marquée par plusieurs événements majeurs. Les prévisions budgétaires n'ont pas été réalisées, l'exercice se soldant par un résultat net déficitaire de 568 000 euros. L'écart d'un million d'euros entre budget prévisionnel et exécution souligne la nécessité d'adopter à l'avenir des hypothèses budgétaires plus réalistes. En outre, l'acquisition du nouveau siège renforce l'autonomie immobilière de la Fédération et impose une gestion rigoureuse des ressources pour amortir l'emprunt de 2,9 millions d'euros sur 15 ans.

Le chiffre d'affaires s'établit à 12,1 millions d'euros, marqué par une légère hausse des adhésions (+1 %) atteignant 6,7 millions d'euros. Le recrutement de pratiquants (clubs et randonneurs) revêt une importance stratégique, avec une moyenne de 70 licenciés par structure. L'adhésion, constituant la première ressource financière de la Fédération, le siège national reverse 3,7 millions d'euros aux comités, établissant les revenus nets du siège sur les licences à 2,9 millions d'euros. Les ventes de topoguides demeurent stables, tandis que le lancement des topocartes laisse entrevoir une potentielle relance de l'activité. Les prestations de service progressent également, notamment grâce à l'immatriculation tourisme. Par ailleurs, les parrainages enregistrent une hausse régulière. Les charges, maîtrisées globalement, se répartissent entre trois pôles structurants : fonctionnement, versements aux comités, et salaires (31 %, en légère progression). De nombreux comités font la promotion de l'abandon de frais pour préserver les emplois. Les dépenses de communication ont été réduites de 100 000 euros, ce qui pourrait entraver le recrutement de nouveaux adhérents. Il conviendra de préserver ce levier essentiel à l'avenir, même en cas de difficultés.

Le résultat net d'exploitation progresse par rapport à 2023. En revanche, la capacité d'autofinancement reste négative, soulignant l'absence de ressources internes pour financer les projets sans recours à l'endettement. Les fonds propres, en hausse de 400 000 euros, doivent toutefois leur progression à la subvention d'investissement de l'ANS (1 million d'euros). L'augmentation des immobilisations (7 millions d'euros) liée à l'acquisition du siège marque un changement d'échelle, permettant également de consolider une vision maîtrisée des amortissements. Concernant la trésorerie, les placements sont passés de 4,7 à 2,7 millions d'euros, en raison du règlement différé de factures liées aux travaux.

La Fédération prévoit désormais d'améliorer son pilotage budgétaire sous l'égide d'un contrôleur de gestion, à travers le suivi des dispositifs suivants :

- le ratio de solvabilité, qui enregistre actuellement une dégradation due au recours accru à l'endettement et à deux exercices consécutifs en déficit ;



- le ratio d'endettement, qui mesure le niveau de fonds propres comparé aux dettes à long terme ;
- les indicateurs d'activité, qui seront enrichis dans une logique d'optimisation.

Le suivi de la rentabilité des pôles d'activité sera renforcé. En effet, dans un environnement devenu concurrentiel, notamment avec la montée en puissance des plateformes privées, il appartient à la Fédération d'affirmer sa singularité. Si le nombre de licenciés progresse, il n'a pas encore rattrapé le niveau atteint avant la crise du Covid-19. L'application *MaRando* et le développement des « tribus partenaires » représentent des leviers d'avenir, tout comme l'animation éditoriale autour des GR® et PR.

L'évolution de la FFRandonnée repose sur l'écoute de l'ensemble des bénévoles, salariés, pratiquants et présidents de club, qui sont encouragés à partager leurs réflexions et propositions d'amélioration. La nouvelle gouvernance s'engage à œuvrer au prisme de valeurs fortes : développement rentable, culture du résultat, et bienveillance. Ainsi, il conviendra de renforcer l'accompagnement du réseau, diversifier les ressources, et poursuivre l'élargissement de la base de pratiquants. Car « un pratiquant, c'est une licence, et une licence, c'est de la finance ».

Stéphane PRACHE, Commissaire aux comptes, indique que l'exercice 2024 a présenté deux particularités notables pour l'équipe finance-comptabilité : d'une part, la gestion du déménagement du siège social, intervenu en parallèle de la clôture comptable, et d'autre part, le traitement comptable de l'acquisition des nouveaux locaux, nécessitant des vérifications spécifiques. Ces opérations ont été menées avec rigueur. Ainsi, après l'examen de l'ensemble des éléments, les comptes 2024 sont certifiés sans aucune réserve.

Henri SCHWARTZ présente le rapport relatif aux conventions réglementées, visant à informer l'assemblée sur certaines conventions conclues entre la Fédération et des entités dans lesquelles siègent des membres du comité directeur. L'exercice 2024 se distingue par la création du fonds de dotation « Esprit Rando », avec lequel la Fédération a conclu trois catégories de conventions :

- Deux conventions de mécénat de produit partage, permettant le versement au fonds d'un arrondi de panier sur chaque commande (31 075,50 euros au total), ainsi qu'un montant de 0,50 euro par topoguide vendu (41 129 euros).
- Deux conventions de prestations de services, afin d'encadrer la prospection de mécènes (22 448 euros) et l'accompagnement à la collecte de dons (14 352 euros).
- Une convention de mise à disposition de locaux, pour un montant forfaitaire de 12 810 euros.

## 5. Vote des comptes 2024

---

*Après avoir entendu la présentation par le trésorier du rapport financier 2024 et par le Commissaire aux comptes de son rapport sur les comptes annuels, l'Assemblée générale approuve le rapport financier et les comptes clos au 31 décembre 2024, et donne en conséquence quitus aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat sur l'année 2024 à 94,32 % : 2077 voix pour, 61 voix contre et 64 voix d'abstention*



## 6. Vote de l'affectation du résultat

---

*L'Assemblée générale, sur proposition du Comité Directeur, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 d'un montant négatif de 567 948,07 euros au report à nouveau à 97,71 % : 2172 voix pour, 0 voix contre et 51 voix d'abstention*

*Après affectation du résultat 2024, le solde du report à nouveau s'élèvera à 238 551,01 euros.*

## 7. Vote des conventions réglementées

---

*Le rapport sur les conventions réglementées retrace les flux financiers concernant les administrateurs de la Fédération qui sont également administrateurs de structures (Comités Régionaux/Départementaux ; Clubs ; autres structures) avec lesquelles la Fédération a des relations financières.*

*Il est établi sur une base déclarative par chaque administrateur concerné.*

*L'Assemblée générale, après en avoir pris connaissance, approuve le rapport sur les conventions réglementées présenté par le Commissaire aux comptes à 98,25 % : 2184 voix pour, 0 voix contre et 39 voix d'abstention*

# III. Politique tarifaire adhésion et tarif des titres d'adhésion et cotisations pour la saison sportive 2025 — 2026

---

## 1. Présentation

---

### a. Suppression de la licence compétition

Annie MARIMAO, vice-présidente, explique que la licence compétition, lancée deux saisons plus tôt pour diversifier l'offre et attirer de nouveaux publics, n'a pas rencontré le succès attendu : son tarif élevé a freiné les souscriptions, tandis que son intitulé a cristallisé une distinction inutile entre compétiteurs et pratiquants de loisir. Cependant, cette suppression n'entraînera en aucun cas celle des compétitions, qui continueront à être organisées par la Fédération.

#### Echanges

Jean-François SOLAS (Nouvelle-Aquitaine) appelle à voter contre la suppression de la licence compétition, estimant qu'elle constitue un levier de financement essentiel pour les comités départementaux, régionaux et le siège fédéral. Selon lui, la proposition de suppression répond essentiellement au refus des rando-challengers de s'en acquitter.

Loïc JAQUEMOND (Finistère) souligne que la suppression compromettrait le financement des épreuves de longue côte, notamment le chronométrage et les déplacements d'arbitres.

Danyèle PLAYEZ (Pas-de-Calais) rapporte quant à elle que l'instauration de la licence compétition a suscité un rejet important dans plusieurs clubs de longue côte. Pour atténuer l'impact financier et éviter davantage de pertes, les structures régionales et départementales ont dû compenser partiellement le surcoût de cette licence.



Jean-Paul VEYRE (Essonne) soutient fermement la suppression de la licence compétition, au nom de l'unité fédérale et de l'égalité entre pratiquants. Les clubs peuvent ajuster leur propre cotisation selon leurs besoins spécifiques, tandis que des dispositifs de financement permettent d'accompagner le développement d'activités nouvelles.

Philippe TORT (Alpes-Maritimes) invite les votants à respecter le mandat confié par leurs assemblées générales respectives. Dans son département, les clubs de longue côte rejettent unanimement la licence compétition, estimant qu'elle n'a pas été nécessaire au développement de l'activité.

Jean-Pierre PERCY (Indre-et-Loire) indique ne pas se sentir légitime à voter en contradiction avec la décision arrêtée en amont.

Frédéric BROUET, vice-président, rappelle que la suppression de la licence compétition figurait dans le programme de la nouvelle gouvernance. La licence unique simplifie l'offre fédérale et permet à tous de participer aux compétitions. Il convient de repenser le modèle économique des compétitions en misant sur les frais d'engagement, la diversification des publics via des « pass découverte », et une modulation des cotisations par les clubs.

Philippe VALLEE précise que la stratégie retenue repose sur l'effet volume plutôt que sur l'effet prix.

### ***b. Politiques tarifaires***

Annie MARIMAO annonce le maintien des tarifs d'adhésion 2024-2025 pour la saison 2025-2026.

#### Echanges

Michel CONVERSE (Jura) déplore l'absence de suites données à sa proposition de modulation des tarifs en fonction du nombre de licenciés par club.

Frédéric MONTOYA explique que les instances actuelles ont choisi de ne pas modifier les tarifs d'adhésion dès leur prise de fonction, préférant un processus concerté. Le débat autour de la tarification se tiendra au cours de l'année dans un esprit de co-construction, à l'écoute du réseau.

Annie MARIMAO précise que les tarifs d'assurance resteront inchangés. La contribution au Plan solidaire de développement (PSD) passera de 80 à 62 centimes par licence, tandis que les frais de gestion demeurent stables. La répartition des revenus, après déductions, s'organise comme suit : 47 % pour les départements, 18 % pour les régions et 35 % pour le national. Enfin, aucune modification tarifaire n'est prévue concernant les autres titres d'adhésion et l'affiliation des clubs (40 euros pour moins de 30 adhérents, 60 euros pour 30 adhérents ou plus, et une première année gratuite pour les nouvelles associations).

Frédéric MONTOYA souligne que la proposition d'affiliation gratuite sur deux années pour les nouveaux clubs, annoncée dans le programme, sera soumise au vote l'an prochain. Cette mesure s'inscrivant dans une réflexion plus large sur les modalités d'adhésion, il semblait prématuré de la mettre en œuvre dès cette saison.

Jean-Paul VEYRE (Essonne) sollicite des précisions sur les critères justifiant le seuil de 30 adhérents pour la tarification à 40 euros, et s'enquiert du nombre d'associations concernées.

Cécile LEGRAND, responsable du service développement des clubs, pratiques et adhésions,



rapporte que 864 structures comptent moins de 30 adhérents en 2025, soit 28 % des clubs affiliés

## 2. Votes

---

*L'Assemblée générale approuve la suppression de la licence compétition à 83,66 % : 1879 voix pour, 250 voix contre et 117 voix d'abstention.*

*L'Assemblée générale approuve le maintien du tarif des autres titres d'adhésion, sans en changer sa répartition à 97,76 % : 2181 voix pour, 0 voix contre et 50 voix d'abstention.*

*L'Assemblée générale approuve le maintien des tarifs des affiliations à 100 % : 2223 voix pour.*

## IV. Plan d'action et budget 2025

---

### 1. Présentation des actions et du budget 2025

---

#### a. Présentation du budget 2025

Alexandre DURAND, directeur général, déclare que le budget 2025 vise à adopter une approche réaliste, en rupture avec les prévisions trop optimistes des exercices précédents, tant en matière d'adhésion que de vente de topoguides ou de partenariats. L'exercice 2025 s'inscrit dans une dynamique de reprise avec une croissance des produits estimée à un peu plus de 1 %, contrastant avec une stagnation en 2024, tandis que les charges diminueront parallèlement de 1,2 %. Cette stratégie vise à restaurer progressivement l'équilibre budgétaire, limitant le déficit prévisionnel à environ 94 000 euros, qui serait ainsi nettement inférieur aux déficits antérieurs. L'analyse du budget par activité et par service met en évidence le poids des adhésions (7 millions d'euros de recettes pour près de 4 millions d'euros de charges), de la masse salariale (près de 4 millions d'euros) et des topoguides (près de 2,5 millions d'euros de recettes).

Philippe VALLEE observe la faible dépendance de la Fédération aux subventions (8 % du budget), ce qui constitue un avantage notable face à la diminution progressive des financements publics. La priorité stratégique s'oriente résolument vers la dynamisation des adhésions,

Richard CARLON, directeur technique national, explique que, sur un budget global d'environ 13 millions d'euros, près de la moitié provient des licences, tandis que l'autre moitié découle des activités propres de la Fédération. La contribution directe du ministère des Sports (4 %) s'ajoute à d'autres financements institutionnels pilotés en externe (4 %), portant ainsi le soutien global de l'Etat à près de 8 %. Par ailleurs, environ 300 000 euros d'aides publiques sont affectés directement aux territoires via les dispositifs PSF et PST.

La subvention ANS reflète les engagements pris dans le cadre de l'Olympiade. La répartition budgétaire résulte conjointement du projet politique porté par l'équipe fédérale et des priorités définies par l'Etat, intégrant notamment le développement durable et renforçant l'action Sport Santé. Toutefois, cette ventilation demeure provisoire et fera l'objet de négociations avec les autorités pour consolider ces priorités.

Enfin, la Fédération mobilise également des fonds nationaux, issus par exemple d'Atout France, de l'ADEME et du ministère de la Culture, ainsi que des fonds européens sur des projets spécifiques. Ces ressources dépendent souvent d'appels d'offres, une méthode de financement



devenue prépondérante au niveau étatique et territorial, et qui s'inscrit pleinement dans les priorités fédérales telles que la modernisation des outils numériques, la production audiovisuelle et l'aménagement du territoire.

Alexandre DURAND détaille les investissements programmés : sites web MonGR et FFRandonnée (90 000 euros), BD Rando (86 000 euros), matériel informatique (52 700 euros), SGVF (50 000 euros), *MaRando* (77 500 euros), comptabilité (20 000 euros).

Frédéric MONTOYA réaffirme la volonté forte de présenter un budget réaliste. Le poids des ressources humaines (30 à 31 % du budget global) apparaît raisonnable eu égard aux standards observés dans d'autres fédérations comparables. Bien que certains mettent régulièrement en doute la nécessité d'un tel effectif, les 60 employés (dont 56 ETP) de la Fédération se montrent ardemment engagés dans la mise en œuvre des politiques fédérales et dans le soutien direct aux comités et clubs sur le terrain. Par souci de cohérence, la Fédération a choisi de ne procéder à aucune embauche nouvelle en dehors des remplacements indispensables, sans occulter l'importance stratégique des recrutements passés, notamment dans des domaines comme les mobilités actives ou le soutien à la réponse aux appels d'offres. Il convient de clarifier les priorités sectorielles tout en respectant l'équilibre financier général.

### ***b. Présentation des enjeux et actions 2025***

Richard CARLON aborde un premier enjeu concernant les pratiques et l'adhésion, impliquant le déploiement d'un plan d'action sur l'axe Santé – Bien-être, ainsi qu'une réflexion sur l'adhésion fédérale et le développement des membres.

Alexandre DURAND détaille l'enjeu du système d'information, reposant sur les actions suivantes : accompagner le réseau sur l'outil Office 365 ; optimiser la base documentaire ; et démarrer le développement du nouveau Système de Gestion de la Vie Fédérale, constituant un outil essentiel pour renforcer l'agilité de la Fédération en matière d'exploitation, d'analyse et de consolidation des données.

Richard CARLON rappelle que le volet « aménagement et la protection des itinéraires » représente un axe majeur de l'action fédérale, notamment en matière de développement durable, de protection de la biodiversité et de lutte contre le réchauffement climatique. Les initiatives existantes seront renforcées et mieux valorisées, tandis que deux priorités marqueront l'année 2025 : la mise en place de l'Observatoire des pratiquants, visant à consolider les informations concrètes relatives aux itinéraires ; et la réactualisation de la Charte du randonneur, afin de sensibiliser à une conduite écoresponsable sur les sentiers.

Alexandre DURAND souligne la nécessité de renouveler l'offre éditoriale, en l'adaptant notamment aux formats numériques, tout en optimisant l'ergonomie du Publiweb. Le renouvellement du magazine *Passion Rando* fait l'objet d'échanges avec de potentiels partenaires, tandis qu'une réflexion est en cours sur l'organisation d'un grand événement national, s'inscrivant dans la lignée de la GRVP.

Richard CARLON met également en avant l'importance de la formation, rappelant que la Fédération forme chaque année 6 500 personnes. Un dispositif vise à structurer cette activité en deux volets : d'une part, les formations proposées par les comités aux collectivités et acteurs du secteur, et d'autre part, celles destinées à l'environnement professionnel externe. Il s'agit de valoriser les compétences fédérales tout en affirmant la place de la FFRandonnée sur un marché concurrentiel. La mise en œuvre est prévue pour 2026, avec une phase de préfiguration engagée dès 2025. Par ailleurs, la Commission nationale formation ambitionne de généraliser la qualification des bénévoles, via des formats adaptés et la validation des acquis.



Alexandre DURAND reconnaît que le contexte semble défavorable à l'enjeu « partenariat et mécénat », marqué par une vigilance accrue de l'Etat et des entreprises sur leurs dépenses. Dans ce cadre, la Fédération entend toutefois renforcer sa stratégie de mécénat, en s'appuyant notamment sur le soutien du Crédit Mutuel et en recherchant activement de nouveaux partenaires pour accompagner ses programmes et plans d'action thématiques.

Philippe VALLEE réaffirme la volonté de faire évoluer les méthodes et outils d'analyse budgétaire, dans l'objectif d'améliorer la fiabilité des prévisions et de mieux maîtriser l'allocation des ressources. Une attention particulière sera portée à la construction de la lettre de cadrage budgétaire, afin que l'exercice 2026 soit plus rigoureux, tant sur le plan financier que dans les projections d'action.

Alexandre DURAND évoque les actions envisagées concernant le réseau et la vie associative : favoriser la collaboration, l'écoute et le dialogue ; et mettre en place un « service clientèle » (ou « service aux membres ») afin d'assurer une réponse rapide et opérationnelle aux sollicitations.

Richard CARLON rend hommage à l'engagement de Patrick POUGET au sein du pôle des activités sportives, qui participe à sa dernière assemblée générale en tant que cadre. Au cours de la saison 2025, il s'agira de promouvoir un modèle privilégiant l'idée de « rencontres sportives » à celle de « compétition », en intégrant pleinement les valeurs d'une pratique écoresponsable.

Alexandre DURAND souligne l'importance de renforcer les relations avec les territoires, en complément des partenariats internationaux. Une mission transversale visera à repenser l'offre fédérale dans son ensemble, en articulant de manière cohérente les supports imprimés et numériques. L'objectif sera de mieux répondre aux attentes des collectivités en valorisant leur territoire via des outils comme les topoguides, *MaRando* et l'offre « Tribu partenaire ».

Philippe VALLEE conclut cette séquence avec le volet « ressources humaines et moyens généraux », visant à : optimiser l'organisation pour mieux aligner les ressources aux besoins ; s'appuyer sur la modernisation sur siège fédéral ; et attribuer les budgets de manière ciblée afin de renforcer la synergie entre les équipes et les services rendus.

Frédéric MONTOYA se félicite de la richesse des sujets abordés et de la dynamique de travail engagée, en soulignant l'intérêt de présenter un budget accompagné de ses enjeux stratégiques. Il conviendra désormais de mettre en place les indicateurs idoines, afin de suivre l'évolution des engagements et d'ajuster l'action en conséquence.

### Echanges

Alain NEVIERE (Centre) alerte sur la baisse de visibilité des topoguides en points de vente, notamment hors de Paris.

Frédéric MONTOYA rapporte que la Fédération agit activement auprès du diffuseur pour valoriser les topoguides, en présentant régulièrement les nouveautés et en incitant à leur mise en avant. Toutefois, les libraires restent maîtres de leurs rayons, au cœur d'un marché particulièrement complexe. Le travail de conviction sera poursuivi localement afin de sensibiliser les prescripteurs.

Marianne CLARTÉ (Bouches-du-Rhône) souligne le manque de visibilité accordée aux comités départementaux et régionaux dans la présentation budgétaire, et suggère une meilleure intégration de ces enjeux dans les présentations à venir.



Frédéric MONTOYA rappelle que les éléments présentés visaient à éclairer le vote du budget national, mais reconnaît l'intérêt d'un regard élargi aux budgets des comités pour les prochaines échéances.

André REZVOY (Haute-Savoie) souligne l'importance pour les comités départementaux de promouvoir activement les topoguides auprès des distributeurs locaux, citant l'exemple d'un guide resté inconnu de plusieurs points de vente de son territoire.

Christian DUPLESSIS (Normandie) s'enquiert de la poursuite de la démarche « Assises des clubs », qui n'apparaît pas dans les enjeux 2025 mentionnés.

Frédéric MONTOYA indique que le projet demeure à l'étude. En cohérence avec les attentes ministérielles, la Fédération veillera à donner pleinement la parole aux clubs dans la construction des futures orientations.

Un intervenant (Indre-et-Loire) signale que la préfecture d'Indre-et-Loire considère désormais les marches Audax comme des compétitions, imposant un avis de la Fédération. Faute d'intervention, l'UAF pourrait se voir confier cette responsabilité.

Richard CARLON rappelle que l'Audax relève des marches d'endurance, dont la Fédération est délégataire. Ainsi, une collaboration constructive apparaît incontournable. Par ailleurs, la qualification des Audax comme compétitions relève du Code du sport, et s'impose à la Fédération.

Raymond ALBRECHT (Aveyron) questionne la pertinence d'investir dans *MaRando* tandis que les données produites par les clubs sont majoritairement répercutées par les offices de tourisme sur *Géotrek*.

Séverine IKKAWI estime qu'il s'agit désormais de démontrer que *MaRando* constitue un outil incontournable pour promouvoir les itinéraires sur mobile. Le travail engagé, notamment via le projet « tribus partenaires », vise à renforcer cette attractivité.

## 2. Vote

---

*Au regard de la présentation du trésorier et du directeur général sur le budget 2025, affichant un résultat déficitaire de 93 249 euros, et sur proposition du comité directeur fédéral, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2025 4,08 % : 2113 voix pour, 73 voix contre et 60 voix d'abstention*

## V. Questions diverses

---

Un intervenant (Haute-Savoie) regrette l'absence d'équivalent français au terme « fast hiking », et propose les expressions « défi rando » ou « rando défi » comme alternatives.

Frédéric BROUET indique qu'une recherche de dénomination française est en cours. En outre, le terme anglo-saxon séduit un public jeune et dynamique, ce qui justifie son usage provisoire.

Patrick POMMIER (Loiret) sollicite des précisions sur les conséquences de la loi sur les engpillagements, notamment au regard des interdictions d'accès survenues dans les secteurs relevant du club vosgien et en Chartreuse.



Valérie LECURIEUX précise qu'une note juridique sur les effets de la loi est disponible dans la boîte à outils des commissions sentiers. Dans certains cas comme celui du parc de Chevreuse, le débat repose sur un malentendu, la déviation du GR étant antérieure à la loi. La FFRandonnée veille fermement à maintenir des itinéraires qualifiés. Le groupe « Chemins ruraux » pourrait élargir sa réflexion et engager un travail de lobbying pour assouplir certaines modalités d'application de la loi.

Michel OLIVIER (Corrèze) s'interroge sur la possibilité de mettre en place des équivalences pour les adhérents déjà formateurs de métier, afin d'éviter qu'ils ne soient contraints de suivre un cursus complet pour intervenir au sein de la FFRandonnée.

Richard CARLON rappelle que le dispositif de VAE permet de reconnaître les compétences acquises par l'expérience, et invite à en faire usage en sollicitant la CNF par l'intermédiaire des CRF.

Marianne LAURENT (Creuse) déplore un délai de 15 mois pour obtenir une réponse à une demande de VAE, et appelle à davantage de réactivité.

Marianne CLARTÉ annonce l'envoi prochain d'un questionnaire à tous les licenciés, dans le cadre du plan de lutte contre les violences, validé par le ministère des Sports. Elle invite à en assurer une large diffusion auprès des clubs, afin de permettre un état des lieux précis, tant au niveau national que local.

## VI. Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Frédéric MONTOYA remercie l'assemblée pour sa bienveillance et ses votes à l'occasion de cette première assemblée générale sous sa responsabilité. Il salue particulièrement la richesse des échanges, la liberté de parole et le dynamisme de la présentation budgétaire.

*L'Assemblée générale ordinaire est close à 13 heures 30.*

## VII. Ouverture de l'assemblée générale électorale

Frédéric MONTOYA souligne l'importance de cette prochaine étape, qui vise à compléter les sièges vacants depuis l'assemblée générale électorale de novembre 2024, par manque de candidatures.

*L'Assemblée générale électorale est officiellement ouverte à 15 heures 05.*

Michel FURET, président de la commission de contrôle des opérations de vote, annonce l'élection des candidats suivants : Eric TETU (Collège des arbitres) ; Patricia ALLIOT-GUICHARD et Christian LESIEUR (Grand Ouest) ; et Michel GEISER (Grand Sud Est) pour le collège des territoires. Il déclare également quitter ses fonctions à la Commission de contrôle des opérations de vote, et rend hommage à son équipe. Enfin, il adresse sa profonde gratitude à l'assemblée, en partageant ces quelques mots : « *Vous qui êtes engagés dans vos clubs et vos comités, vous n'avez pas le temps de compter vos cheveux blancs. La vie, ce n'est pas comme la caisse d'épargne. Quand on économise, on ne vous sert pas d'intérêts à l'arrivée. Ne regardez pas en arrière, quelque chose pourrait vous rattraper.* »



Frédéric MONTOYA partage l'émotion de la salle et se joint aux applaudissements qui témoignent de la reconnaissance collective envers Michel FURET. Il remercie également Katia CIZO, responsable du secrétariat général et des affaires juridiques et Audrey RAMGUTH, coordinatrice secrétariat général et international pour leur rôle essentiel dans l'organisation de l'assemblée générale, ainsi que Ginette POLIMENE pour son travail remarquable en tant que bénévole.

## VIII. Prochains rendez-vous 2025

Claudine ALLU et Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER annoncent les prochains rendez-vous de la Fédération :

- Journée des nouveaux dirigeants (22 et 23 avril au siège fédéral, à Ivry-sur-Seine) ;
- Séminaires des régionaux (22 et 23 mai au siège fédéral) ;
- Championnat de France de Longe côte (7 et 8 juin à Sète) ;
- Fête du Rando challenge (28 et 29 juin à Carmaux) ;
- Congrès de la FERP (du 2 au 5 octobre à Mâcon) ;
- Rencontres nationales de la marche en ville (26 septembre à Rennes) ;
- Assemblée générale et congrès fédéral 2026 (du 26 au 29 mars à Brest).

Serge NILLY, président du comité du Finistère et Alain LE GALL, président du comité de Bretagne promettent un accueil chaleureux à Brest pour la prochaine rencontre fédérale, soulignant avec enthousiasme la richesse de la ville et son ancrage symbolique au bout du continent.

## IX. Clôture de l'assemblée générale électorale

Frédéric MONTOYA remercie les nouveaux élus et salue leur engagement. Il convient désormais de préserver une dynamique conviviale et constructive pour affronter collectivement les défis de la seconde moitié de la mandature. L'équipe fédérale réaffirme sa disponibilité et son écoute à l'égard des comités et des clubs. La richesse des idées issues du terrain témoigne d'une Fédération en mouvement, dont les échanges directs avec les élus seront facilités. Les sujets opérationnels devront continuer à transiter par les canaux locaux, tandis que les thématiques stratégiques trouveront toute leur place auprès des instances nationales.

*L'Assemblée générale électorale est close à 15 heures 35.*

## X. Remise des trophées des clubs 2025

Frédéric BROUET ouvre la troisième édition des Trophées des clubs en se félicitant de la réception de 30 candidatures, témoignant de l'enthousiasme croissant des clubs pour cet événement valorisant les actions locales. Cette initiative s'inscrit pleinement dans l'axe 2 du projet fédéral, visant à faire des clubs des acteurs moteurs et innovants, en cultivant un esprit fédéral partagé. Les dossiers ont été évalués selon plusieurs critères : originalité, efficacité, adéquation aux valeurs fédérales, accessibilité et caractère reproductible. Il convient de souligner l'engagement des partenaires, notamment celui de VVF, reposant sur une véritable relation de confiance et de complémentarité.



Séverine IKKAWI annonce les lauréats.

- Catégorie 1 : Ecologie, biodiversité et développement durable

*Le Trophée est attribué au club « Devès Nez en l'air » (Haute Loire), pour son initiative intitulée « Réhabilitation des zones humides ».*

Annette GOGNEAU, vice-présidente, remet le Trophée dédié au développement durable avec enthousiasme, soulignant que cette thématique, souvent cantonnée à des discours, donne lieu à de nombreuses actions concrètes et exemplaires au sein des clubs et comités.

Claude DIDIER, vice-président du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes, reçoit ce Trophée au nom du club lauréat dont il salue l'initiative. L'action menée illustre une collaboration exemplaire entre le club, la commune, les associations de sauvegarde de la nature, la Ligue pour les oiseaux, le département et d'autres acteurs engagés.

- Catégorie 2 : Jeunesse et action éducative

*Le Trophée est attribué au club « Les Chemins de Mansac » (Corrèze), pour son initiative intitulée « Un sentier, une école, des senteurs ».*

Annie MARIMAO remet avec grand plaisir ce Trophée, symbole d'une action remarquable.

Stéphane GAUGET, président du club, se dit très touché par cette récompense, soulignant qu'elle valorise un projet pérenne mené depuis trois ans auprès de 120 enfants, de la maternelle au CM2. Il remercie la Fédération pour son soutien via le PSF, ainsi que les bénévoles.

Michel OLIVIER, président du comité de la Corrèze, précise que le club récompensé se distingue par une équipe composée exclusivement d'actifs.

- Catégorie n° 3 : Cohésion sociale et solidarité

*Le Trophée est attribué au « Centre Social la Passerelle » (Côte d'or), pour son initiative intitulée « Rando Color ».*

Frédéric MONTOYA remet avec émotion ce Trophée, en insistant sur l'importance de mener des actions inclusives par conviction. La Fédération tient à porter ces valeurs avec ferveur.

Corinne DETOUILLO, présidente du comité départemental de Côte d'or, accepte ce trophée au nom de la présidente du club. L'action primée s'inscrit dans le cadre d'Octobre Rose, en soutien à la lutte contre le cancer du sein, ce qui confère à cette reconnaissance une double portée symbolique et solidaire.

- Catégorie n° 4 : Rencontres sportives et événements

*Le Trophée est attribué à l'« Association des Arcades du Lac » (Yvelines) pour son initiative intitulée « Promouvoir les déplacements de proximité à pied en ville ».*

Frédéric BROUET salue Cécile LEGRAND et Louis NEHER pour leur rôle clé dans l'organisation des Trophées des clubs. Il exprime son attachement à la marche en ville, citant les *Panamées* et les *Rémoisades* comme exemples inspirants pour l'avenir de la Fédération.

Pascal WAGNER, président de l'association, remercie la Fédération pour cette récompense qui valorise les mobilités douces en milieu urbain, pleinement en phase avec les valeurs fédérales.



Pierre MAGNARD, président de la commission départementale sentiers-itinéraires des Yvelines, salue le travail collaboratif mené avec la commune, le conseil départemental et de nombreux partenaires.

- Coup de cœur du public

*Le Trophée est attribué au club « Autour de Nous » (Haute-Vienne) pour son initiative intitulée « Plantation de haies et biodiversité ».*

Grégoire MALET, directeur marketing de VVF, se dit très honoré de pouvoir remettre ce Trophée. Les missions de VVF, qui visent à promouvoir l'économie locale par le tourisme et à favoriser l'accessibilité pour tous, s'alignent parfaitement avec les valeurs des projets récompensés.

Daniel ROCHER, président du club, remercie la Fédération et le comité de la Haute-Vienne pour son soutien. Le projet de plantation de haies et d'arbres fruitiers sera renouvelé chaque année, pour nourrir les enfants des écoles.

Jackie BRAYE, présidente de la Haute-Vienne, exprime sa fierté de voir le département obtenir un trophée pour la troisième année consécutive.

## XI. Clôture de la journée

Frédéric MONTOYA remercie chaleureusement les participants, ainsi que Séverine IKKAWI pour sa gestion rigoureuse du déroulement de la journée. Enfin, il conclut en adressant ses vœux de bel été à tous, en soulignant l'engagement des bénévoles de la Fédération dans l'entretien des 226 000 km de sentiers.



**Frédéric MONTOYA**  
Président



**Claudine ALLU**  
Secrétaire générale

